

## E au conditionnel et au futur pour les verbes du 1er groupe

### Futur et conditionnel : quand mettre un E avant le R ?



À l'écrit, il peut être difficile de savoir si on doit mettre un **E** ou non avant la marque du futur ou du conditionnel, surtout après une voyelle, où il ne s'entend jamais.

Mais aussi après une consonne, où le **E** s'entend dans certains accents ou dans des poèmes ou des chansons, mais où il n'est souvent pas prononcé.

Pour ne plus vous tromper, quand vous êtes face à un verbe au futur ou au conditionnel, vous pouvez vérifier s'il s'agit d'un verbe du premier groupe, en cherchant l'infinitif :

- Si l'infinitif se termine par -er, il s'agit sans doute d'un verbe du premier groupe, il faut donc mettre un **E** avant la marque du futur et du conditionnel.
- S'il ne se termine pas par -er, ce n'est pas un verbe du 1er groupe, il n'y a donc pas de **E**, sauf pour *cueillir* et *recueillir*.

#### À NOTER :

Le verbe *aller* fait exception : son infinitif se termine par -er, mais il ne fait pas partie du 1er groupe, et on ne met pas de **E** au futur ou au conditionnel.

Par exemple :

Elle **arrê\_t\_ra** de poser des questions quand elle **connait\_ra** la vérité.

Ici, pour savoir si « arrêtera » doit prendre un **E** ou non, on peut chercher l'infinitif : il s'agit du verbe **arrêter**. Il se termine par -er, c'est donc bien un verbe du premier groupe.

Il faut donc mettre un **E** → **arrêtera**

De même, pour « connaîtra », on cherche l'infinitif :

il s'agit du verbe **connaître**. Il ne se termine pas par -er, il s'agit d'un verbe du 3e groupe.

Il ne prend pas de **E** → **connaîtra**

On écrira donc :

Elle **arrêtera** de poser des questions quand elle **connaîtra** la vérité.

#### ATTENTION :

L'orthographe du verbe *créer* pose souvent des problèmes, notamment au futur ou au conditionnel, mais comme c'est un verbe du 1er groupe, il prend un **E** devant le **R**.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si les verbes conjugués au futur ou au conditionnel sont bien orthographiés, demandez-vous s'il s'agit de verbes du 1er groupe. Si c'est le cas, il faudra un **E** avant la marque du futur ou du conditionnel.

Sinon, il ne faudra pas de **E**.